

02/2023

Département du Val d'Oise
Arrondissement de
SARCELLES
Canton de GOUSSAINVILLE
Commune de SAINT-WITZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt trois
Le jeudi 19 janvier à 20h45

AFFICHE le :

20/01/2023

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni salle M. Joulou en séance publique sous la Présidence de **Monsieur Frédéric MOIZARD, Maire**

Etaient présents :

Mesdames : BARON Claudine, BERSON-GÉANT Marion, DAUPTAIN Marie-Hélène, DELGADO Chantal, FERTÉ Nadège, GRU Fabienne, HOFFER Marie-Hélène,

TRANSMIS le :

30/01/2023

Messieurs : BAILLY Maxime, BOCQUET Jean-Charles, DEBCZAK Jean-Michel, DRÉVILLE Gérard, VIRLOGEUX Christophe.

Absents : Mme LE BEC Fanny, M. VANÇON Frédéric et M. WEISSE Corentin

NBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 18

Présents : 13

Votants : 15

Pouvoirs : M. BÉLAIR Xavier donne pouvoir à M. DRÉVILLE Gérard
Mme CAQUIN Michèle donne pouvoir à M. MOIZARD Frédéric

Secrétaire : DAUPTAIN Marie-Hélène

Secrétaire Auxiliaire : Mme JOLY Véronique

Le Maire de SAINT-WITZ explique au Conseil Municipal que suite aux élections professionnelles des représentants du personnel au comité social territorial en date du jeudi 8 décembre 2022, il y a lieu de renouveler les membres du collège des élus au sein du comité social territorial.

OBJET :

Nomination du collège des élus au
Comité Social Territorial
(élections professionnelles du
8/12/2022)

Monsieur Le Maire rappelle la délibération n° 82/08 en date du 18/09/2008 créant le Comité Technique Paritaire, dénommé depuis Comité Social Territorial.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

1/ Sont considérés comme représentants de la collectivité territoriale au sein du Comité Social Territorial du 19 janvier 2023 jusqu'aux prochaines élections professionnelles :

REPRESENTANTS TITULAIRES :

- Mr MOIZARD Frédéric, Maire
- Mme DELGADO Chantal, Adjoint au Maire
- Mme DAUPTAIN Marie-Hélène, Conseillère Municipale

REPRESENTANTS SUPPLEANTS :

- Mme GRU Fabienne, Adjoint au Maire
- Mme BERSON-GEANT Marion, Conseillère Municipale
- Mr DREVILLE Gérard, Adjoint au Maire

2/ Délibération transmise à M. le Sous-Préfet de Sarcelles.

Fait à SAINT-WITZ, Le 30 janvier 2023
Le Maire
Frédéric MOIZARD

